

## TARIFS 2018

1 Frais d'inscription et d'organisation .....	80 €
2 Stage Instrumental .....	430 €
3 Stage Piano ou Harpe .....	495 €
<b>Options :</b>	
4 Accompagnement piano	30 €
5 Complément Musique de Chambre (à partir du second cycle)	120 €
6 Hébergé et encadrement pension complète mineurs 2 semaines	470 €
7 Hébergement pension complète majeurs 2 semaines	400 €
8 Encadrement en demi-pension (mineurs)	180 €
9 Repas de midi seuls (majeurs)	100 €
10 Option chant choral - Arnaud CAPPELLI	30 €

**GRATUIT : Studios de travail (minimum 3 heures par jour par stagiaire), musique d'ensemble, ensemble de cordes, concerts et auditions**

L'académie est agréée et donne droit à la perception de bons vacances de la CAF. L'académie accepte en règlement les chèques vacances ANCV en cours de validité. Le fractionnement des paiements peut être obtenu sur simple demande.

**Pour être validée, toute demande d'inscription devra obligatoirement être accompagnée de :**

- un chèque de 200 € d'arrhes (encaissé le jour de l'inscription) à l'ordre de : Académie Internationale de Musique et de Danse de la Lozère. Ce versement ne sera pas remboursable en cas d'annulation.
- deux photos d'identité récentes
- un règlement intérieur signé à télécharger sur le site
- une enveloppe (23 x 16) affranchie de 2 timbres au tarif en vigueur et libellée à votre adresse

pour les mineurs :

- une autorisation parentale obligatoire, à télécharger sur le site,
- une fiche sanitaire de liaison, à télécharger sur le site.

**Seuls les dossiers complets reçus, 15 jours avant le début du stage, pourront être pris en considération.** Après cette date, l'accord sera donné en fonction des places disponibles. Tous les dossiers seront soumis à l'acceptation des professeurs.

Ce dossier complet est à adresser au Secrétariat de l'Académie de Lozère pour le stage de La Canourgue :

**Monsieur Marcel SAINT-MICHEL**

**1, rue Maurice Ravel – 94440 DOMAINE DE SANTENY**

**Tél : + 33 1 43 86 04 53**

**Port. + 33 6 87 56 10 35 – e-mail : Marcel.Saint-Michel@orange.fr**

Le solde de l'inscription et l'éventuel hébergement seront réglés dès l'arrivée à La Canourgue. Un départ prématuré en cours de stage ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

## Hébergement

COLLÈGE LEGTA - Route de Fraissinet  
48500 LA CANOURGUE

L'hébergement pour les stagiaires se fait en chambres de 2 à 3 personnes (WC et douche intégrés - linge de toilette non fourni – draps fournis). Selon les places disponibles, il est possible de réserver une chambre individuelle avec un supplément de 220 €.

Possibilité de prendre certains repas, à raison de 10 € le repas (déjeuner ou dîner) pour les stagiaires, auditeurs, professeurs ou parents d'élèves ne résidant pas au Lycée.

La réception des stagiaires et auditeurs se fera au Lycée, le **lundi 13 août** à partir de 15 h. Le départ s'effectuera le **samedi 25 août** avant 12 h.

Pour tout hébergement en ville, s'adresser à l'office de Tourisme de la Canourgue – 48000 - Tél : + 33 4 66 32 83 67

Voir site internet : [www.musique-lozere.com](http://www.musique-lozere.com)

## Encadrement des mineurs

En dehors de leurs heures de cours et de leurs heures de travail personnel, les stagiaires mineurs sont tous sous la responsabilité d'animateurs diplômés du BAFA.

Les stagiaires mineurs hébergés et non accompagnés, **pour lesquels les parents auront signé l'autorisation parentale**, pourront sortir librement de 9 H à 22 H ; l'académie étant de ce fait déchargée de toute responsabilité. En dehors de ces horaires, ils reprendront leur statut de mineur et seront à nouveau sous encadrement. Les enfants de moins de 8 ans non accompagnés ne seront pas logés à l'internat, ils pourront être acceptés comme externes. **Autorisation parentale à télécharger sur le site.**

## Loisirs à titre privé

Marche, baignades, pêche, vélo, tennis, piscine (entrée gratuite pour les élèves mineurs) et tourisme peuvent également compléter ce séjour en Lozère. La Canourgue, bourg de 1900 habitants, est située à 560 m d'altitude, à 25 km des Gorges du Tarn et de la Vallée de la Jonte, au sud de la Vallée du Lot et des Monts d'Aubrac.

## Règlement intérieur

Il n'est prévu aucune assurance pour le voyage, ni pour le séjour, à l'exclusion de la responsabilité civile individuelle et collective pour le séjour. L'Académie décline toute responsabilité concernant les stagiaires et auditeurs, majeurs ou mineurs, ainsi qu'en cas de vol, de perte ou de détérioration de leurs instruments ou objets personnels, ou placés sous leur responsabilité. Le non respect des lieux et l'absence de discrétion entre 22 heures et 8 heures entraîne l'exclusion. L'Académie se réserve le droit, en cas d'événements extérieurs indépendants de sa volonté, ou en cas d'indisponibilité d'un ou de plusieurs professeurs, ou en cas d'insuffisance de participants, d'annuler tout ou partie du stage. L'Académie restituera alors dans les meilleurs délais les sommes versées, à l'exclusion de toute autre indemnité.

## 36<sup>ème</sup> édition



Académie Internationale  
de Musique et de Danse  
de la LOZÈRE

## LA CANOURGUE

Stage du Lundi 13 Août  
Au Samedi 25 Août 2018

Violon

Carole SAINT-MICHEL

Henri HOFFMANN

Fernand IACIU

Alto

Fabrice LEROUX

Violoncelle

Michaël TAFFOREAU

Marc BENYAHIA KOUIDER

Contrebasse

Stanislas KUCHINSKI

Piano

Christine MARCHAIS

Frédérique PORTEJOIE-LAGARDE

Guitare

Jésus CASTRO BALBI

Flûte

Michel LAVIGNOLLE

Hautbois, Cor anglais

Rémi GROUILLER

Clarinette

Hugues SOUALHAT

Saxophone

Marc SIEFFERT

Piano d'accompagnement Laure ZEHMANN-LAVIGNOLLE

Musique de chambre cordes

Fabrice LEROUX

Musique de chambre vents

Michel LAVIGNOLLE

Ensemble de cordes

Fabrice LEROUX

Musique d'ensemble

Marcel SAINT-MICHEL

Responsable de l'organisation artistique

Marcel SAINT-MICHEL

Visitez notre site : [www.musique-lozere.com](http://www.musique-lozere.com)



## MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Joëlle BAZERIES-BIRON - Présidente  
Rose-Anne BLANC - Vice-présidente  
Rachel HILSELBERGER - Secrétaire  
Pierre-Etienne BAZERIES - Trésorier

Alain AVESQUE - Pierre HUGON -  
Clémence de TROGOFF  
Pierre-Etienne DAUDE - Brigitte VIGUIER

Jean BIRON  
Président honoraire fondateur

L'Académie privilégie, dans un cadre rural, un enseignement de qualité dispensé par des professeurs de grande renommée. Elle propose quatre stages de musique qui s'adressent aux musiciens qui préparent des concours nationaux et internationaux, aussi bien qu'aux amateurs de tous niveaux désireux de se perfectionner. Bien entendu, les élèves débutants sont les bienvenus. Tous les instruments y sont enseignés. Elle propose aussi deux stages de danse classique et un stage de chant choral.

## Fonctionnement des Cours

Arrivée des stagiaires : **Lundi 13 août à 15 heures**

La **planification** des cours et la répartition des élèves aura lieu le **Lundi 13 août à partir de 18 heures** au collège.

Les cours auront lieu du **Mardi 14 août au Vendredi 24 août inclus**.

L'organisation des cours relève de la seule compétence des professeurs.

Pour tous les pianistes, l'inscription comporte, outre les cours, la possibilité de **travail personnel** à raison de **3 heures par jour**.

En dehors de leurs heures de cours et de leurs heures de travail personnel, les stagiaires mineurs sont sous la responsabilité des animateurs diplômés du BAFA.

L'entrée sera gratuite pour les stagiaires et auditeurs aux manifestations musicales prévues pendant la durée du stage (concerts de professeurs et auditions des élèves).

En dehors des cours, les stagiaires disposeront de facilités d'accueil pour leur travail personnel.

Chaque instrumentiste devra apporter son pupitre, des cordes de rechange et les partitions qu'il désire travailler.

## STAGE DU LUNDI 13 AOUT AU SAMEDI 25 AOUT 2018

**VIOLON :** Carole SAINT-MICHEL 1<sup>er</sup> prix du CNSM de PARIS - 1<sup>er</sup> prix du concours international Darius Milhaud - Titulaire de l'orchestre de l'opéra Garnier Bastille

Henri HOFFMANN Diplômé du CNSM Tchaikovski de Kiev - Master-classe Oistrakh, Yankelevitch - Lauréat des concours nationaux - Ex violon solo de l'Orchestre du Grand Théâtre Opéra de Kiev - Ex membre de l'ensemble des solistes de Moscou Y Baschet - Ex professeur au CRR de Toulouse.

Fernand IACIU Violon super soliste de l'orchestre national de Lille - Professeur au CRR et à l'ESMD de Lille - Donne de nombreux concerts en soliste ou en musique de chambre en France mais aussi à l'étranger (Russie, USA, Italie, Roumanie)

**ALTO :** Fabrice LEROUX Diplômé du CNSM de Lyon - Alto solo de l'orchestre Colonne - Titulaire du CA - Professeur au conservatoire de la ville de Paris et au CRR de Rueil Malmaison.

**VIOLONCELLE :** Michaël TAFFOREAU Diplômé du Royal Collège of Music de Londres et du CNSM de Paris - Membre du trio à cordes Elixir, lauréat de l'Académie internationale Maurice RAVEL - De la Saint Martin in the Fields compétition à Londres et du concours de la FNAPEC à Paris - Titulaire du CA - Professeur au CRR de Rueil Malmaison.

Marc BENYAHIA KOUIDER 1<sup>er</sup> prix de violoncelle et de musique de chambre au CNSM de Paris - Fondateur Chef principal de l'ensemble instrumental Minimax - Intervenant au CESMD de Poitou Charente - Chambrière - Titulaire du CA - Professeur au CRR de Poitiers.

**CONTREBASSE :** Stanislas KUCHINSKI 1<sup>er</sup> prix du CNSM de Paris - Titulaire de l'orchestre de Paris - Professeur et Chef de l'orchestre symphonique du conservatoire de Châtillon - Titulaire du CA.

**PIANO :** Christine MARCHAIS Professeur de déchiffrage à l'école normale de PARIS - Mandatée par le ministère de la culture pour la préparation aux CA. et D.E. - Professeur au CNR de Rouen - Titulaire du CA.

Frédérique PORTEJOIE-LAGARDE 1<sup>er</sup> prix d'harmonie au CNSM de Paris - Professeur titulaire du conservatoire de Levallois Perret et au CMA Paris 16<sup>ème</sup> - Diplôme supérieur d'exécution à l'ENM de Paris - Lauréat de la fondation YEHUDI MENUHIN.

**GUIWARE :** Jésus CASTRO BALBI Concertiste international - Diplômé du conservatoire de Lima (Pérou) et du CNSM d'Alicante - 1<sup>er</sup> prix à l'unanimité des concours internationaux Alirio Diaz, Francisco Tarrega et Andres Segovia - Premier nommé au C.A. en 1980 - Professeur au CRR de Lyon et professeur honoraire au conservatoire de Lima (Pérou) Président de jury de différents concours internationaux.

**FLUTE :** Michel LAVIGNOLLE 1<sup>er</sup> prix du CNSM de Paris - Membre fondateur de l'ensemble « Les Temps Modernes » - Titulaire du CA - Professeur au CRR de Lyon.

**HAUTBOIS, COR ANGLAIS :** Rémi GROUILLER - Master du CNSM de Paris Titulaire de l'orchestre de Paris - Professeur au CRR de Paris - Membre du quintette à vents NEODYME.

**CLARINETTE :** Hugues SOUALHAT - Clarinette solo à l'orchestre symphonique de l'opéra de Tours - Professeur au CRR de Lyon - Responsable pédagogique au CNSM de Lyon.

**SAXOPHONE :** Marc SIEFFERT Concertiste - 1<sup>er</sup> prix du CNSM de Paris Professeur au CNR de Rouen.

**PIANO D'ACCOMPAGNEMENT :** Laure ZEHMANN-LAVIGNOLLE  
Titulaire du C.A. - Accompagnatrice au CRR et au CNSM de Lyon.

**MUSIQUE DE CHAMBRE CORDES :** Fabrice LEROUX

**MUSIQUE DE CHAMBRE VENTS :** Michel LAVIGNOLLE

**ENSEMBLE DE CORDES :** Fabrice LEROUX

**MUSIQUE D'ENSEMBLE :** Marcel SAINT-MICHEL

**RESPONSABLE DE L'ORGANISATION ARTISTIQUE :**

Marcel SAINT-MICHEL

## BULLETIN D'INSCRIPTION

(à remplir en caractères d'imprimerie)

NOM : .....  
Prénom : .....  
Date et Lieu de naissance : .....  
Adresse : N° et Rue : .....  
Code et Ville : ..... Tél : .....  
E-mail : .....

Professeur et niveau : .....  
Conservatoire : .....

### **Stage :**

- Instrument : .....  
- Professeur : .....  
- Numéros des stages choisis et options (voir tarifs) : .....

### **Je me rendrai à La Canourgue:**

en Train  en Voiture

Si train, jour, heure et lieu d'arrivée : .....  
.....

**Pour les stagiaires mineurs parisiens qui le désirent**, une personne désignée par l'Académie qui aura seulement le rôle de guide et non animatrice BAFA, sera sur le quai de la Gare Paris-Bercy une demi-heure avant le départ. Elle portera un petit panneau Académie de Musique (les horaires vous seront communiqués ultérieurement). La gare d'arrivée est Banassac. Mais pour autant, la responsabilité de l'Académie n'est pas engagée durant le voyage. **Voyage en voiture : A75 - sortie A40**

### **Arrhes non remboursables en cas d'annulation 200 €**

Je soussigné..... déclare avoir pris connaissance du règlement de la session et en accepter les clauses.

Lu et Approuvé..... Date : .....

### **Pour les enfants mineurs non accompagnés :**

- joindre une décharge parentale précisant clairement l'autorisation de sortie non accompagnée et l'adresse de vacances des parents avec le téléphone ;

- remplir l'autorisation d'hospitalisation ci-dessous

Je soussigné..... autorise l'Académie de Danse de Lozère à faire hospitaliser au Centre Hospitalier de Mende, si nécessaire mon enfant.....

**DATE ET SIGNATURE :**